

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2013

---

LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE 2014-2019 - (N° 1473)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° DN179

présenté par

Mme Adam, rapporteure et Mme Gosselin-Fleury, rapporteure

-----

### ARTICLE 2

#### RAPPORT ANNEXÉ

A la deuxième phrase de l'alinéa 55, après les mots : « aux mêmes moyens », insérer le signe : « , »

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.